



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 13 septembre 2024
Nombre de conseillers présents : 30	
Nombre de suffrages exprimés : 32 dont : 2 pouvoirs	

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois du mois de septembre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Randan (salle de l'ancien marché).

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD)

Absents ayant donné un pouvoir :

Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Loïc CHATARD

Absents :

Stéphane BARDIN, Catherine CUZIN, Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN, Gilles MAS, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE

Secrétaire de séance : Sandrine COUTURAT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2024_112 : Finances - Décision modificative n°2

Finances locales - Décisions budgétaires

Rapporteur : Luc CHAPUT

Cette décision modificative est proposée pour l'ajustement de crédits suite à la réinternalisation du ménage à la Maison Nord Limagne et à l'ALSH d'Aigueperse, la correction d'une erreur au 64131 du service culture, l'ajout de crédits pour la réparation de la toiture du gîte d'entreprises.

La décision se présente ainsi :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60612 4212 /ENF //ENF-RPE_RANDAN	1 000,00		Ajout de crédits pour énergie (régularisation importante en début d'année)
D F 011 60612 4221 /ENF //ENF-MULTIACCUEIL	2 000,00		Ajout de crédits suite installation EEJ
D F 011 611 4221 /ENF //ENF-MULTIACCUEIL		2 000,00	Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 011 615228 62 /ECO //ECO-ZALHERAT/GITE	7 000,00		Ajout de crédits pour reprise de la toiture Gite
D F 011 617 731 /EAU //EAU-HORSGEMAPI		7 000,00	Réduction de crédits pour équilibre - Marché moins onéreux qu'estimé
D F 011 6283 01 /MOY //MOY-MNL		17 724,64	Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 011 6283 331 /ENF //ENF-ALSH_AIGUEPERSE		6 573,58	Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 011 6283 4212 /ENF //ENF-RPE_AIGUEPERSE	1 292,00		Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 011 6283 4221 /ENF //ENF-MULTIACCUEIL	1 292,00		Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 011 637 020 /MOY //MOY-AUTRES	3 764,22		Equilibre de la DM
D F 012 64131 01 /MOY //MOY-MNL	8 500,00		Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 012 64131 311 /CUL //CUL-SALAIRES	3 000,00		Correction erreur de saisie
D F 012 64131 331 /ENF //ENF-ALSH_AIGUEPERSE	3 050,00		Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 012 64131 4212 /ENF //ENF-RPE_AIGUEPERSE	2 200,00		Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 012 64131 4221 /ENF //ENF-MULTIACCUEIL	3 200,00		Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 012 64138 4221 /ENF //ENF-MULTIACCUEIL	5 000,00		Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 012 6455 4221 /ENF //ENF-MULTIACCUEIL		5 000,00	Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration
D F 012 6488 020 /MOY //MOY-AUTRES		3 000,00	Ajustement de crédits suite internalisation ménage-restauration

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		41 298,22
	Réductions		41 298,22
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	41 298,22
Solde Réductions	41 298,22
Ouv. - Réd.	

- Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :
- de valider la modification budgétaire n°2 pour le budget principal,
 - d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
 Et ont signé au registre les membres présents
 Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 1^{er} octobre 2024
 Le président, Claude RAYNAUD
Original électronique signé électroniquement